

NICE : Le chèque carburant, une mesure plébiscitée avec 900 000€ versé aux habitants de la Métropole en 2019

NICE : 900.000€ versé aux habitants de la Métropole en 2019.



Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

«J'ai souhaité que soit mis en place très rapidement le chèque carburant et que cette aide soit ouverte à tous les habitants de la Métropole. Plébiscitée, cette mesure représentera pour l'année 2019 un montant total de près de 900 000 euros versé aux habitants de la Métropole pour les aider dans leurs déplacements et soutenir ainsi leur pouvoir d'achat.»

Ouvert à l'ensemble des habitants des 49 communes de la Métropole, soit près de 550.000 habitants, le dispositif chèque carburant a généré, depuis le 1er janvier 2019, le traitement de 4.759 demandes.



Pour rappel, les conditions d'attribution sont les suivantes :

Etre salarié ou fonctionnaire en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée résidant sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur,

Résider à plus de 500 mètres d'un arrêt de tramway,

Ne pas bénéficier d'un abonnement aux transports en commun subventionné par l'employeur,

Avoir une distance routière entre le domicile et le lieu de travail supérieure à 10 kilomètres,

Gagner un salaire brut inférieur ou égal à 2 fois le SMIC (au 1er janvier de l'année en cours) soit 3 042,44€ brut mensuel/mois au 1er janvier 2019,

Montant forfaitaire fixé à 20€ par mois et par véhicule.

Pour l'année 2019, la mesure du chèque carburant représentera une aide de près de 900 000 € versée aux bénéficiaires métropolitains.

SE RENSEIGNER

Par téléphone : Allô-Mairies au 3906

Par courriel : chequescarburant@nicecotedazur.org

Sur internet :

<https://chequescarburant.nicecotedazur.org/ChequesCarburant/Pages/Public/Accueil.aspx>